

Publié le 10 février 2012

La Fédération des Epl de Bourgogne Franche-Comté et ses partenaires ensemble vers la ville de demain

Après avoir traité des aspects technique et énergétique des solutions « décarbonées » à Dole le 29 novembre 2011, EDF, l'USH et la Fédération des Epl Bourgogne Franche-Comté s'apprêtent à poursuivre, en compagnie d'Orange et de la CDC, leur réflexion en matière de ville durable. Pour cette nouvelle rencontre qui aura lieu le 29 mai à Besançon, il sera question des financements de la ville de demain, des TIC et du déploiement du très haut débit.

La première journée « Bas Carbone » avait notamment permis à **François-Xavier Cahn**, président de l'Ordre des architectes de Franche-Comté, de revenir sur la complexité de produire un bâtiment économe en énergie tout en le préservant des mauvais comportements, et cela de la conception jusqu'à l'usage. Aussi, s'était-il permis un clin d'œil en précisant « qu'un permis d'habiter, pourrait bientôt devenir un passage obligatoire pour l'attribution d'un logement ». Si « la concertation des métiers et la qualification des entreprises s'observent de plus en plus fréquemment en amont », avait rappelé **Rodolphe Lanz**, secrétaire général de la Fédération française du bâtiment pour la Région Franche-Comté, la sensibilisation des usagers reste à traiter en aval. Cela est primordial pour que le logement ne s'apparente pas à une prison énergétique pour son occupant. Vu sous cet angle, l'efficacité de l'énergie en devient plus importante que la source elle-même. **Jean-Marie Sermier**, député-maire de Cramant, avait d'ailleurs introduit le débat en précisant que la performance énergétique ne fait pas tout et qu'un « écoquartier ne peut se résumer à être un quartier high-tech ». La mixité sociale et fonctionnelle semble être la condition *sine qua non* au mieux-vivre ensemble. Encore faut-il pouvoir convaincre les habitants, l'intérêt individuel (notamment les dessertes) restant prépondérant. Le ton est donné et le rendez-vous est pris, le **29 mai à Besançon**.